



SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

PUBLIÉ LE 29/10/2018 - MIS À JOUR LE 07/01/2021

Antipsychotiques : rappel des mesures de suivi cardio-métabolique

A la suite des résultats d'une enquête (du Dr. Marine Le Pierres pour sa thèse de psychiatrie, soutenue le 11 octobre 2018 à l'Université de Nantes.) conduite sur la base des données de l'Assurance maladie, qui met en évidence un respect insuffisant de la surveillance biologique des patients traités par antipsychotiques, l'ANSM rappelle les recommandations de suivi cardio-métabolique émises en 2010.

Un traitement par antipsychotiques peut être à l'origine d'une prise de poids et de troubles métaboliques tels que diabète et/ou dyslipidémie.

Aussi, sa mise en place et son adaptation exigent une collaboration étroite entre le psychiatre et le médecin généraliste afin d'assurer une prise en charge optimale du patient.

- Avant le traitement, il est recommandé de :
 - Rechercher les facteurs de risque du patient (antécédents médicaux, traitements en cours, hygiène de vie).
 - Pratiquer des bilans cliniques et biologiques (calcul de l'indice de masse corporel, mesure du périmètre ombilical, mesure de la pression artérielle, dosages à jeun de la glycémie, du cholestérol (total, HDL, LDL) et des triglycérides).
 - Informer les patients et leur entourage de la nécessité de consulter rapidement, en cas de survenue de symptômes évocateurs d'un diabète (polyurie, polydipsie, perte de poids).
- Pendant le traitement, une surveillance étroite devra porter sur le poids, la glycémie, la pression artérielle et le bilan lipidique

La stratégie de surveillance dépend des facteurs de risque trouvés avant l'instauration du traitement, des signes cliniques apparaissant pendant le traitement, et du traitement antipsychotique instauré.

- En cas d'anomalies détectées pendant le traitement :
 - Il est recommandé de rappeler aux patients les règles hygiéno-diététiques.
 - La prise en charge thérapeutique doit faire intervenir médecin traitant et psychiatre et peut amener, dans certains cas, à orienter le patient vers un spécialiste.

Pour en savoir plus

